



Chantraine, le 12 Février 2020

CONSEIL MUNICIPAL DE CHANTRAINE

COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU 11 Février 2020

NOM Prénom	Présent(e)	Absent(e)	Excusé(e)	Pouvoir à
GILLE Brigitte	X			
HINGRAY Sandrine	X			
BARBAUX Marc	X			
VALDENNAIRE Jean-Pascal	X			
HUSSON Audrey	X			
OHNIMUS Martine	X			
BOXBERGER Jean-Daniel	X			
HARQUET Florian	X			
PETOT Stéphane	X			
PIERRAT Nathalie	X			
FELLMANN Bernadette	X			
HAMM Agnès			X	Marc BARBAUX
RICHARD Sylvie			X	Brigitte GILLE
RODRIGUES Chantal		X		
SCHUMACHER Dominique			X	Jacques CHAPON
SEVRAIN Sophie	X			
AUBERT Michel	X			
CHAPON Jacques	X			
DORGET Patrick		X		
RICHARD Max	X			
TRINIDAD Claude	X			
COLLE Emilie	X			
COUSIN Claude	X			

Réuni sous la présidence de Madame Brigitte GILLE, Maire,

Madame Sandrine HINGRAY ayant été désignée secrétaire de séance,

Après lecture et approbation, à l'unanimité, du procès-verbal de la séance du 21 Janvier 2020,

Le Conseil Municipal a acté les décisions ci-dessous et pris connaissance des informations suivantes :

* **A approuvé**, à l'unanimité, le **compte de gestion 2019** (budget communal et budget annexe « Eau »).

* **A approuvé**, à l'unanimité, le **compte administratif 2019** (budget communal et budget annexe « Eau »), sachant que

Madame Brigitte GILLE, Maire, s'est retirée de la séance pour ce point,

Madame Claude COUSIN, conseillère municipale, doyenne d'âge, a pris la présidence de l'assemblée,

Madame Audrey HUSSON, Adjointe déléguée aux finances, a présenté le compte administratif 2019.

* **A procédé** à l'affectation des résultats de clôture 2019.

Madame Brigitte GILLE, Maire, a remercié Madame HUSSON pour son travail et la clarté de sa présentation.

* **A autorisé**, à l'unanimité, Madame le Maire à **engager les dépenses d'investissement** dans la limite de 25 % de celles inscrites en 2019 :

- opération 140 : dans la limite de 5700 € (achat terrains)
- opération 150 : dans la limite de 2500 € (ateliers municipaux)
- opération 152 : dans la limite de 4000 € (aménagement cimetiére)
- opération 187 : dans la limite de 8750 € (bois et forêt)
- opération 188 : dans la limite de 2500 € (matériel administratif)
- opération 190 : dans la limite de 1250 € (appareil technique matériel outillage)
- opération 212 : dans la limite de 8750 € (équipement Maison Grandemange)
- opération 213 : dans la limite de 6250 € (aménagement des bâtiments communaux)
- opération 218 : dans la limite de 12500 € (réfection voirie et aménagement)
- opération 223 : dans la limite de 750 € (équipement des écoles)
- opération 225 : dans la limite de 45000 € (aménagement ZAC de l'Arsenal)
- opération 231 : dans la limite de 24500 € (éclairage public)
- opération 236 : dans la limite de 2000 € (installation climatique des bâtiments communaux)
- opération 237 : dans la limite de 18400 € (aménagement des espaces publics)
- opération 241 : dans la limite de 11000 € (équipement sportif)
- non affecté à une opération : dans la limite de 330 €.

* **A approuvé**, à l'unanimité, la **participation syndicale budgétaire** de la commune, soit la somme de **1700 €**, au **Syndicat Mixte pour l'Informatisation Communale dans le Département des Vosges (S.M.I.C.)**.

Informations diverses :

- *Monsieur TRINIDAD a demandé de vérifier si, dans le cadre du RGPD (Règlement Général sur la Protection des Données), la commune a le droit de citer nominativement les personnes nées ou décédées sur la commune dans le bulletin communal.*
- *Madame GILLE a informé les membres du conseil municipal que la première pierre du projet NEOBILIS à la ZAC du Parc de l'Arsenal sera posée le jeudi 5 mars 2020 à 10h30.*
Elle a informé également que le week-end « Jeux » organisé récemment par l'association « Galaxie Jeux » a attiré environ 700 personnes.
- *Monsieur HARQUET a informé qu'un concert sera donné le 29 février 2020 à 20h30 en l'Eglise Saint Pierre Fourier de CHANTRAINE.*
- *Madame HINGRAY a informé que le prochain « Chantraine Infos » devrait être publié début mars, les articles devant lui être fournis pour le 25 février, au plus tard.*
- *Monsieur NOIRTIN a fait un point sur l'état d'avancement de la campagne de recensement de la population 2020. La clôture de cette campagne est prévue le 15 février 2020 mais une demande de prolongation de délai a été effectuée auprès de l'INSEE.*

La séance est levée à 19h20.

Fait à Chantraine, le 12 Février 2020



Le Maire,

Brigitte GILLE